

Deux conférences téléphonées se sont tenues aujourd'hui 24 mars.

Situation des MEF au 23 mars

Agent.e.s à domicile	101 638	82,0%
<i>dont quatorzaine</i>	723	0,6%
<i>dont ASA garde d'enfants</i>	51 260	41,3%
<i>dont télétravail</i>	29000	23,4%
<i>autres situations (agent.e.s en ASA ne pouvant télétravailler...)</i>	20 655	16,7%
Présent.e.s en PCA	21 174	17,1%
malades (testé.e.s ou pas)	1 190	1,0%

Avec **Gérald DARMANIN** et **Olivier DUSSOPT**

Les Fédérations des Finances ont tenu ce matin (24/3) une conférence téléphonique avec les ministres G. DARMANIN et O. DUSSOPT.

En ce qui concerne l'organisation, de nombreux points sont encore à définir, ne serait ce que les effets de la loi d'urgence adoptée dimanche. C'est notamment le cas des « congés imposés » prévus par ce texte, dont l'application doit être discutée.

S'agissant des éléments concrets, les ministres ont apporté les réponses suivantes :

- pour ce qui concerne les PCA, il est constaté encore trop de services en présentiel, alors que l'impératif est discutable. Il nous est proposé de saisir les cabinets dès lors qu'un constat de cette nature est fait à l'un ou l'autre.
- en ce qui concerne la campagne Impôt sur le Revenu, dont la plupart des Fédérations demandent le report, G. Darmanin répond « qu'il n'y a pas d'exigence à avoir » (sic) sur le sujet. On travaille sur un allongement du délai. Et on attend les propositions de la DGFIP...
- en termes de contrôle des frontières, le cas de la Grande-Bretagne devrait être réglé sous peu. A notre sens, le discours politique en la matière pourrait être plus ferme. A défaut, il paraîtra décalé à une opinion à qui l'on demande de grands (et utiles !) sacrifices.
- pour les conditions de la quatorzaine (et de sortie de cette dernière), là-aussi, le discours est peu clair. O. Dussopt a même semblé justifier, qu'à un moment de l'épidémie, la quatorzaine / quarantaine pourrait être, en quelque sorte, contre-productive ! Eclaircissement attendu de ce point, avec, évidemment, avis médical et scientifique indiscutables !!

- la restauration et les déplacements sont encore des sujets de réflexion. Alors que, pour nous, la chose n'est pas insurmontable. On pourrait en effet les résoudre par le recours à la mission. Le Ministère y réfléchit ...
- au chapitre congés des agents, O. Dussopt précise, se retranchant derrière les règles, que les Autorisations d'Absence Exceptionnelles viendront en réduction des jours RTT, ce qui est règlementairement exact. On peut toutefois se demander si aller « taper » sur les salariés privés ou publics est vraiment l'urgence du moment... Et surtout, si cela pousse l'un ou l'autre à retourner à un poste de travail ne relevant pas du besoin vital et urgent, on aura pris une mauvaise décision en termes de lutte contre la pandémie !
- toujours sur ce chapitre, O. Dussopt indique que le report des congés prévus devrait être un dossier examiné au niveau de la Fonction Publique. Alors que pour nous, en termes de principe, cela reste un droit de l'agent de reporter ses congés. On voit ainsi que le ministère considère les exigences de principe avec une forme de géométrie variable, quand on oppose la position sur les RTT et celles sur les reports de congés.

Cette conférence téléphonique laisse un goût étrange. Si, sur certains points, on a de vraies réponses, adaptées à l'aspect, hors norme, des temps que nous traversons, sur d'autres, c'est loin d'être le cas.

Parfois, il semble qu'on se réfugie derrière le cadre Fonction Publique et une pseudo équité qui a bon dos... A d'autres moments, on se demande pourquoi les réponses prennent autant de temps ? Surtout quand c'est pour déboucher sur des mesures en demi-teinte ! Les très hautes sphères bercyennes (les politiques en fait) semblent parfois engoncées dans des certitudes, des habitudes, des schémas de pensée, que le virus a, en fait, mis complètement à terre ! Pourtant, cette crise sans précédent exige que nous franchissions toutes et tous certains Rubicon.

A titre d'exemple et une fois n'est pas coutume, nous allons dire du bien des directions, notamment de celles qui se sont résolument placées en responsabilité et à la hauteur de l'événement. Pour Bercy et la Fonction Publique, nous avons encore des doutes.

avec la Secrétaire d'Etat Agnès Pannier-Runacher

Il s'agissait, comme SOLIDAIRES l'a ironiquement fait remarquer, de la première réunion avec le niveau ministériel pour le versant « Le Maire » de Bercy, alors que nous venons de commencer une deuxième semaine de confinement !

La secrétaire d'Etat Agnès Pannier-Runacher a commencé en saluant très largement celles et ceux qui trouvent des solutions à la crise sanitaire et économique, allant bien au-delà du périmètre de Bercy.

Elle a reconnu que la situation inédite n'avait pas été anticipée (en d'autres termes, mais l'idée est là) et que les Plans de Continuation d'Activité (PCA) avaient donc dû être mis à jour de la façon la plus rapide possible... sans préciser que cela faisait des semaines que le gouvernement expliquait dans les médias que la France n'était pas touchée.

La secrétaire d'Etat a bien dit que **des efforts allaient être demandés à tous** (et surtout à celles et ceux à qui on en demande depuis des années, les salariés au sens large du terme) parce qu'« on est tous contributeurs », citant en exemple les demandes de prise de congés, RTT et CET dans le privé, et parce que collectivement on va avoir du mal à s'en relever sans faire un effort.

Sur cet aspect RH comme sur d'autres, Bercy renvoie à la DGAFP (rattachée à Bercy, c'est pratique) et à un mystérieux « questions / réponses » dont seule l'administration dispose, à défaut de sembler en connaître le contenu. Tout juste sait-on ce qu'on savait déjà : les **ASA** font perdre des **RTT** (1 jour tous les 11 jours d'ASA)... Ce « questions / réponses » devrait aussi modifier les consignes sur le mode opératoire en cas de présence de collègue ayant le Covid-19 au bureau. Mais pas un mot sur son contenu !

Rien de précis non plus sur les **calendriers de mutations**, les **résultats de concours**, les **affectations de stagiaires**, ... la secrétaire d'Etat reconnaît qu'il y a des choses plus importantes à faire dans la période et le Secrétariat général que la campagne d'**évaluation** n'est pas sa priorité, mais là comme ailleurs, les directions n'ont pas précisé ce qu'elles mettaient en œuvre ou pas.

Nous attendons donc une réponse rapide plus particulièrement de la Directrice Générale de la CCRF à cette question.

Sur les mesures de protection : des promesses en attendant la réalité...

La secrétaire d'Etat a rappelé la position gouvernementale qui affirme que les masques ne sont pas forcément utiles (surtout quand on en n'a pas) mais a ajouté que la doctrine gouvernementale pourrait changer dans le courant de la journée. Des achats de GHA sont en cours et Mme Pannier-Runacher a rappelé de façon très générale qu'en dehors du télétravail des mesures de précaution doivent être mises en œuvre « pour tout le monde y compris les Ministres », de la manière la plus pragmatique possible.

Le pragmatisme est le maître mot du gouvernement (à défaut de l'anticipation), **la secrétaire d'Etat appelant les services à prendre en compte les situations individuelles**. Ainsi, des agent-es qui ne sont pas forcément proches de leur résidence administrative pourraient relever du service déconcentré de leur direction la plus proche.

Sur cette question également une réponse est attendue de la DGCCRF.

Néanmoins, le **pragmatisme semble avoir des limites**, notamment **au Ministère de l'intérieur** : si désormais les personnels porteurs de commissions d'emplois peuvent « librement » circuler dans le cadre de leurs missions (la carte valant attestation permanente)... il est quand même recommandé de continuer à remplir les attestations quotidiennes, des services de police ou de gendarmerie pouvant ne pas être au courant de l'évolution...

Les collègues verbalisés avec une attestation individuelle et carte professionnelle peuvent faire une demande de remboursement : voilà qui redonne confiance dans l'Etat de droit !

Pour les déplacements professionnels la carte professionnelle et l'attestation individuelle datée seraient normalement suffisant.

Quant à la **situation particulière des personnels DOMiens**, il paraît qu'il n'y a **pas**, selon l'administration, **de problème particulier lié à l'épidémie de coronavirus outre-mer** ...

DGCCRF

Report de réformes de l'organisation territoriale de l'Etat (OTE), dont la mise en place des SGC. **SOLIDAIRES** avait interpellé Bruno LE MAIRE à ce sujet en début de crise, et demande toujours la disparition de réformes dont on voit bien à l'usage qu'elles rendent les services moins opérationnels et moins réactifs !

SOLIDAIRES a profité de la réunion pour renouveler sa demande de sortie d'une interministérialité dont tout le monde constate, crise après crise, l'échec. Il n'y a qu'à voir les conditions matérielles de travail à distance ou télétravail en DDI ! Au passage, on dispose des chiffres de toutes les directions de Bercy sur les collègues malades, en confinement, en télétravail, en présentiel... sauf pour les services déconcentrés de la DGCCRF, puisque l'Intérieur n'a toujours rien fait remonter !

Sur le **contrôle des prix des GHA**, la Directrice Générale de la CCRF a reconnu un **problème d'habilitation** pour les agents CCRF après la publication ce matin du décret 2020-293...

Sans commenter le passage de contravention de 5^{ème} en 4^{ème} catégorie dénoncé par **SOLIDAIRES** ! Drôle de façon pour le gouvernement de lutter contre les profiteurs de guerre tels que nommés par la secrétaire d'Etat !

Une note sur les pouvoirs des agent-es CCRF dans le cadre actuel devrait d'ailleurs être diffusée.

SOLIDAIRES a également renouvelé sa demande de recensement et de contrôles des prix des produits de première nécessité.

SCL

La **quasi-totalité** des collègues du SCL **sont à leur domicile** à l'exception d'une présence nécessaire pour certaines analyses et les opérations de maintenance des matériels...

Des remontées ont été faites quant à des problèmes sur les prises de congés pendant la période de confinement. Le secrétariat général devrait demander au SCL de se conformer aux directives édictées pour l'ensemble des agent-es de Bercy.

INSEE

SOLIDAIRES a réclamé un recensement des situations individuelles pour chaque service afin de déterminer qui est en télétravail, à quel moment et dans quelle mesure, afin d'organiser le travail sur cette base ainsi que sur la base de Plan de Continuité de l'Activité.

SOLIDAIRES a également souhaité la diffusion d'une instruction aux agent-es et à l'encadrement précisant que chacun fait ce qu'il peut et seulement ce qu'il peut. Il ne doit y avoir aucune pression d'aucune sorte quant à la charge de travail.

SOLIDAIRES a demandé que les conditions de télétravail soient prises en compte, notamment que le basculement des enquêtes par téléphone soit organisé au regard des préconisations élémentaires en matière d'hygiène et sécurité.

Le ministère semble considérer que les préoccupations en matière d'hygiène et sécurité sont secondaires au regard des tâches qui nous incombent au service des populations. Or dans la période on ne voit pas très bien le caractère prioritaire ou « essentiel » pour la population des activités d'enquête auprès des ménages.

C'est pourquoi **SOLIDAIRES** demande que soit précisé et clarifié aussi bien pour, les agent-es que pour le public, le Plan de Continuité de l'Activité de l'INSEE afin que les priorités soient bien comprises de toutes et tous.

SOLIDAIRES a demandé des communications plus régulières de la DG de l'INSEE pour permettre à l'ensemble des personnels d'avoir la même information générale.

Les prochaines réunions téléphoniques

Secrétariat Général : jeudi 26 mars – 16 h - Fédérations ministérielles et le secrétariat général des ministères économiques et financiers. Elle permettra peut-être d'avoir des réponses aux questions soulevées.

DGFIP-DGDDI : vendredi 27 mars – 15 h – avec le Ministre des comptes publics (G. Darmanin) et le secrétaire d'Etat (O. Dussopt).

DGCCRF : vendredi 27 mars – 10 h 30

INSEE : jeudi 26 mars

SCL : vendredi 27 mars – 14 h

En attendant des réponses aux questions posées... Parce que pour l'instant, comme disait Coluche, c'est plutôt « *Dites-moi ce dont vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer* » !